

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Le mardi 7 novembre 2023, 19 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Les conseiller-ère-s : Roger Guimond, Patrick N. Jean, Jean-François Martel,
Serge Pineault et Marie-Josée Thériault
Personnel administratif : Guy Chiasson, Directeur des finances par intérim et
Linda Levesque Borris, greffière adjointe
Assistance : 3 en présentiel, 11 en ligne

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2023-300

Il est proposé par le conseiller Patrick Jean et appuyé du conseiller Roger Guimond, que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

La Maire Nicole Somers déclare un conflit d'intérêt à l'item no 9.

4. AVANT BUDGETS ANNUELS 2024

Présentation de l'avant-budget 2024 de la Ville de Saint-Quentin par M. Guy Chiasson, Directeur des finances par intérim.

Avant budget d'opérations général

RÉSOLUTION 2023-301

En vertu de l'article 99(2) de la Loi sur la Gouvernance locale, il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Serge Pineault, que l'avant budget du fonds d'exploitation générale 2024 au montant de 4 383 035 \$ - incluant le mandat à couvrir de la Municipalité de 3 362 748 \$ - soit approuvé et, que le taux d'imposition pour l'année 2024 soit maintenu à 1,45 \$ du 100,00 \$ d'évaluation. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Avant budget d'exploitation eau et égouts

RÉSOLUTION 2023-302

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Roger Guimond, que l'avant budget d'exploitation du service d'eau et égouts 2024 au montant de 757 842 \$ - incluant les frais aux utilisateurs de 690 221 \$ - soit approuvé en vertu de l'article 117(4) de la Loi sur la Gouvernance locale, et que le taux de base annuel par unité soit maintenu à 470,00 \$. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

5. FACTURES DE SEPTEMBRE 2023

RÉSOLUTION 2023-303

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Patrick Jean, que les factures du mois de septembre 2023 des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :

Compte général	273 356,03 \$	
Salaires septembre 2023	92 277,42 \$	
Compte eau et égouts	<u>30 966,21 \$</u>	
Total payé en septembre 2023	<u>396 599,66 \$</u>	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. ARRÊTÉ MODIFIANT L'ARRÊTÉ DE ZONAGE

La Maire explique que l'amendement à l'arrêté de zonage a pour but de modifier la hauteur maximale d'un bâtiment accessoire. Les procédures d'adoption de l'arrêté no 27-2018-08 débiteront à la prochaine réunion du Conseil.

7. POLITIQUE SUR LA RÉMUNÉRATION DES POMPIERS

RÉSOLUTION 2023-304

Il est proposé par le conseiller Serge Pineault et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que la politique no 2007-34 sur la rémunération des pompiers, soit approuvée telle que modifiée de sorte à majorer le salaire horaire du chef-pompier, de l'assistant chef, des capitaines, du lieutenant et des pompiers, lors des sorties d'urgence. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

8. ASSURANCE ACCIDENT (POMPIERS ET ÉLUS)

RÉSOLUTION 2023-305

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Serge Pineault, que les offres de renouvellement de *Huestis Insurance Group*, d'une part, pour l'assurance accident de la Maire et de six (6) conseillers, au cout de 399 \$ et, d'autre part, pour l'assurance accident des pompiers volontaires, au cout de 1 798 \$, et ce, du 31 décembre 2023 au 31 décembre 2024, soient acceptées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. REQUÊTE FINANCIÈRE DE L'ATELIER LE TOURBILLON

(La Maire se retire de la réunion pour conflit d'intérêt et le Maire suppléant assure la présidence)

RÉSOLUTION 2023-306

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Patrick Jean, qu'une subvention financière de 10 000 \$ soit allouée à l'Atelier Tourbillon en vue de contribuer à l'achat d'un autobus pour le transport des participants et participantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

(La Maire revient en réunion et reprend la présidence)

10. PROCLAMATION : NOVEMBRE – MOIS DES BÉNÉVOLES À SAINT-QUENTIN

La Maire procède à la lecture de la proclamation du mois des bénévoles à Saint-Quentin et y appose sa signature.

11. COMITÉ DU PERSONNEL

Cet item sera discuté à huis clos.

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 2023-307

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que la réunion extraordinaire se poursuive à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

(Mme Borris quitte la réunion pour conflits d'intérêts)

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2023-308

Il est proposé par le conseiller Patrick Jean et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que le huis clos prenne fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT DU HUIS CLOS

12. COMITÉ DU PERSONNEL

Contrat de service Guy Chiasson

RÉSOLUTION 2023-309

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Serge Pineault, que le contrat de travail de M. Guy Chiasson, directeur des finances par intérim, soit renouvelé pour la période du 3 octobre 2023 au 28 juin 2024, selon les mêmes dispositions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Assurance collective – renouvellement 2024

RÉSOLUTION 2023-310

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Roger Guimond, que l'offre de Goguen Champlain en ce qui concerne le renouvellement de l'assurance collective des employés municipaux avec Assomption-Vie, incluant une augmentation de 4,2% de la prime mensuelle, soit approuvée telle que soumise pour l'année 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Horaire de travail du personnel administratif municipal

Le Conseil recommande qu'un nouvel horaire de travail des employé-e-s administratifs de l'Hôtel de Ville soit mis à l'essai, pour les mois de juin à septembre 2024, c'est-à-dire du lundi au jeudi, de 7 h 30 à 16 h 15 et le vendredi, de 7 h 30 à midi ; et, que l'horaire de travail de la préposée à l'accueil soit modifié de sorte à allouer une demi-heure pour le midi au lieu d'une heure et ainsi débiter la journée de travail à 8 h 30 au lieu de 8 h, et ce, à compter du 14 novembre 2023.

Démission de la Directrice de la vie communautaire et du tourisme

Le Conseil est informé de la démission de Mme Maud Chouinard, Directrice de la vie communautaire et du tourisme, qui demeurera en poste jusqu'à la fin décembre.

RÉSOLUTION 2023-311

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Roger Guimond, qu'une offre d'emploi soit lancée du 10 novembre au 15 décembre 2023, afin de combler le poste à la Direction de la vie communautaire et du tourisme à partir du 2 janvier 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Cadeau de Noël des employés municipaux

RÉSOLUTION 2023-312

Il est proposé par le conseiller Patrick Jean et appuyé du conseiller Serge Pineault, qu'un chèque de 100 \$ soit remis aux employés municipaux, en guise de cadeau de Noël.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 2023-313

Il est proposé par le conseiller Serge Pineault et appuyé du conseiller Roger Guimond, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

13. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 20 h 45.

Linda Levesque Borris
Greffière adjointe

Nicole Somers
Maire